



Actualités

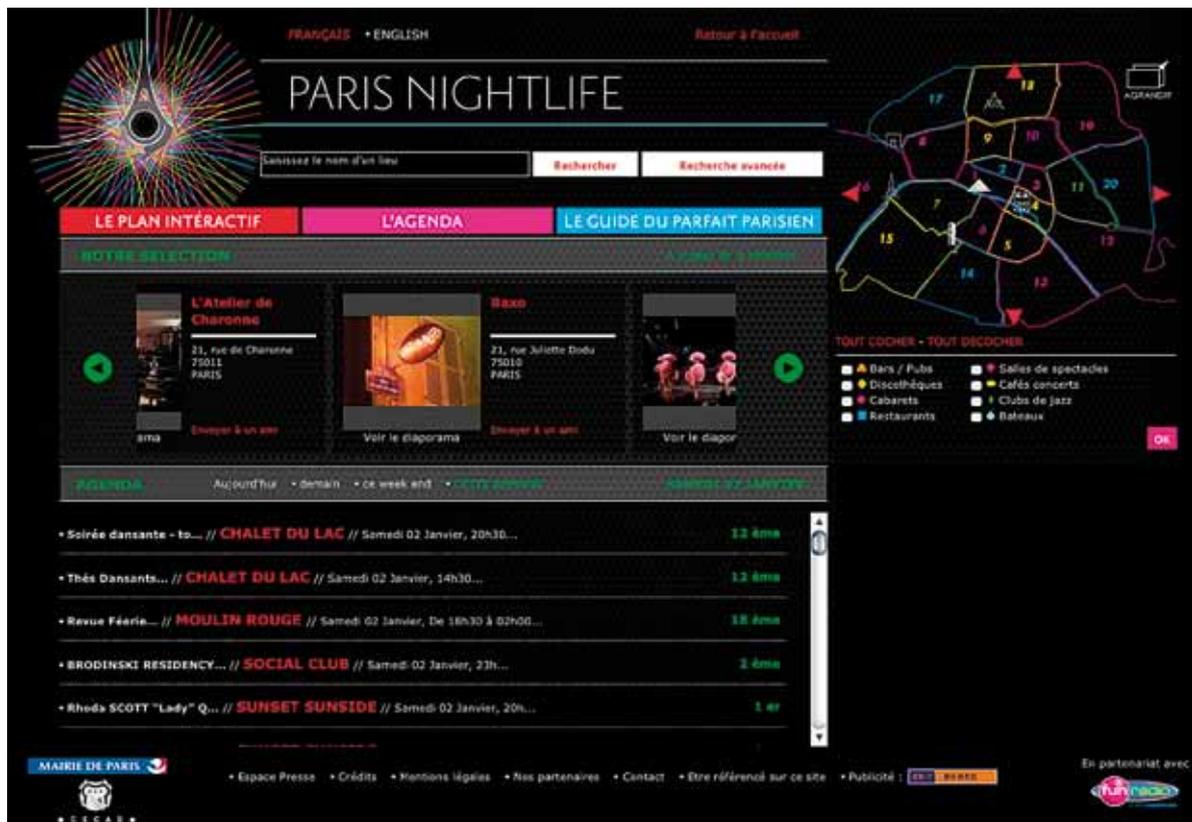
« Quand la nuit meurt en silence ! » à Paris

Le 24 octobre dernier, « Plaqué Or », promoteur d'artistes et organisateur de soirées ; « My Electro Kitchen », disquaire et organisateur de soirées électro, « Technopol », association au service de la culture électro, organisatrice de la Techno Parade, ont lancé conjointement la pétition « Quand la nuit meurt en silence ! ».

Cette requête qui dénonce les pressions subies par les lieux parisiens de diffusion musicale (bars, salles de concert, clubs) a été adressée au Maire de Paris, au Préfet de Police de Paris, au Président du Conseil Régional d'Ile-de-France, au Ministre de l'Intérieur, ainsi qu'au Ministre de la Culture et de la Communication. « Plaqué Or », promoteur d'artistes et organisateur de soirées ; « My Electro Kitchen », disquaire et organisateur de soirées électro, « Technopol », association

au service de la culture électro, organisatrice de la Techno Parade souhaitent, en effet, alerter l'opinion publique et les décideurs politiques sur les graves conséquences des pressions qu'ils subissent dans la gestion des problèmes de voisinage et de nuisances qui menacent, selon eux, non seulement les entreprises et les emplois mais aussi le rayonnement de Paris sur la scène culturelle internationale ainsi que l'attractivité touristique de la Capitale.

D'après le collectif, Paris souffre structurellement, du fait de son urbanisation hypercentralisée et de la pression foncière subséquente, d'un manque critique de lieux d'expression culturelle, notamment du point de vue des musiques actuelles. Ces dix dernières années, les lieux parisiens de diffusion musicale (bars, salles de concert, clubs) ont payé un lourd tribut à l'aspiration grandissante des Parisiens à toujours plus de tranquillité et de ce fait, Paris a abandonné son leadership au bénéfice de villes comme Londres, Barcelone, Prague et Berlin vers lesquelles les artistes et de professionnels français se produisent. La loi anti-tabac qui a poussé une partie de notre public à passer du temps à l'extérieur des établissements et entraînant des nuisances supplémentaires dont se plaignent les riverains. Les acteurs de la musique et de la nuit à Paris ajoutent enfin que laisser penser que la nuit parisienne pourrait





Actualités

ou devrait s'épanouir sans troubler la parfaite quiétude d'un seul riverain est une hypocrisie dangereuse. Vivre ensemble dans une métropole ne peut pas se faire sans que les efforts soient mutuels dans les territoires partagés que constitue l'espace public.

C'est pourquoi ils demandent :

- que la législation soit clarifiée, rééquilibrée et remise en adéquation avec la réalité des pratiques culturelles et sociales;
- que les travaux d'isolation acoustique des lieux de diffusion soient d'avantage soutenus par des aides publiques pour rendre leur mise en œuvre réaliste;
- que soit prise en compte la voix du public des lieux de vie comme est prise en compte la voix des riverains;
- que soit envisagé un zonage des quartiers festifs pour que soit accordé un statut juridique à ces identités historiques;
- que soit réfléchi la mise à disposition de lieux ou de friches pour l'organisation

d'événements ponctuels ou l'installation d'infrastructures pérennes;

- que soit réaffirmée en actes, et non seulement en paroles, l'importance pour la culture des lieux de diffusion de proximité;
- que l'ensemble des acteurs institutionnels prennent conscience de l'importance de la vie nocturne (culturellement et économiquement) dans l'essence-même d'une capitale comme Paris et d'une région comme l'Ile-de-France.

Dix jours après sa mise en ligne sur le site www.quandlanuitmeurtensilence.com, plus de 11 200 signataires dont un tiers d'artistes et de professionnels de la nuit, ont souhaité s'associer à ce mouvement et soutiennent la pétition. Fort du succès de cette mobilisation, «Plaqué Or», «My Electro Kitchen» et «Technopol» ont organisé une conférence de presse le 17 novembre dernier afin de présenter leurs démarches et revendications.

Cette conférence a été l'occasion de :

- faire un point sur la pétition et dresser un état des lieux de la nuit parisienne et de ses difficultés en l'illustrant d'exemples concrets.
- dresser le bilan sur les soutiens reçus et sur les éventuels premiers retours des destinataires.
- lister les propositions concrètes afin d'obtenir l'amélioration de la situation.

Des exploitants de lieux, des organisateurs de soirées, les différents réseaux de musique Actuelle étaient présents.

Une bonne nouvelle cependant, la mairie qui veut relancer le « Paris by night » devenu trop bonnet de nuit a lancé le 19 novembre un site Internet baptisé : « parisnightlife.fr », qui, pour la première fois, recensera tous les événements nocturnes. Véritable vitrine de la vie nocturne parisienne, ce site passera en revue les bars, restaurants



et discothèques, avec l'ambition de devenir « l'outil de référence pour organiser ses nuits à Paris ».

Lors de la présentation à la presse de ce nouvel outil, Monsieur Bros, adjoint au tourisme de la ville de Paris, a précisé : « Si la tranquillité des riverains est essentielle, la fête et la sociabilité sont des nécessités dans une société de plus en plus frappée par les égoïsmes, le repli et la solitude ». Cette intolérance au bruit s'expliquerait notamment par la nouvelle sociologie des habitants observée depuis une dizaine d'années dans des quartiers populaires, naturellement bruyants autrefois. Pour Jean-Bernard Bros, artisan de la reconquête des nuits parisiennes, « il faut gérer l'équation des contraires. Cela se fera par la concertation, y compris avec les fumeurs ». Et les nuits parisiennes retrouveront peut-être alors leur éclat.

Pour en savoir plus :
www.quandlanuitmeurtensilence.com

